



# RAPPORT DE L'ACCESSIBILITE

# 2024



# Sommaire

**PREAMBULE**

CHAPITRE 1 - L'ESPACE PUBLIC

CHAPITRE 2 – LE CADRE BATI ET LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

CHAPITRE 3 – LA VIE DU CITOYEN

CHAPITRE 4 – LES ACTIONS PORTEES PAR LA CCA

# Préambule

La Ville de Vannes considère l'accessibilité comme un enjeu majeur de la vie locale. Elle s'appuie sur la loi du 11 février 2005 pour rendre la ville accessible à toutes les personnes porteuses d'un handicap.

On retrouve son engagement à travers différentes chartes ou instances dédiées à l'accessibilité :

- La charte Mieux Vivre Ensemble à Vannes en situation de handicap (2011) ;
- L'installation de la Commission Communale d'Accessibilité (CCA) en 2015 ;
- La charte d'engagement pour l'accessibilité signée en 2019 ;
- L'installation d'une Maire-Adjointe en charge de l'accessibilité et de l'inclusion en 2020.

Ce rapport 2024 retrace toutes les actions engagées par la Ville dans ce domaine.



# Chapitre 1

## L'ESPACE PUBLIC



# 1. LA VOIRIE

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » impose à chaque commune de réaliser un plan de mise en accessibilité. La Ville de Vannes a confié cette mission au groupement STC-CECIAA. La méthodologie poursuivie a été la suivante :

- Localisation des pôles d'attraction et des cheminements de liaison en collaboration avec les services de la ville et les associations représentant les personnes en situation de handicap ;
- Visite sur le terrain de l'ensemble de ces cheminements avec des habitants présentant divers handicaps (cécité, mobilité réduite, utilisation du fauteuil roulant, ...) ;
- Rédaction du rapport d'accessibilité de la voirie.

La Direction de la Voirie a établi, en 2009, le PAVE des espaces publics viaires municipaux.

Le PAVE est le Plan d'Accessibilité Voirie et Espaces Publics, qui définit les mesures susceptibles de rendre accessible l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement situées sur le territoire, et indique les délais de réalisation de ces mesures.

Il est établi dans l'ensemble des communes de plus de 1 000 habitants, conformément à la loi de 2005,

Dans le cadre du programme municipal d'accessibilité, le PAVE a été complètement, remis à jour au cours de l'année 2023, afin d'actualiser en profondeur ses éléments de diagnostic et son plan d'action.

# 1. LA VOIRIE – Mise à jour du PAVE

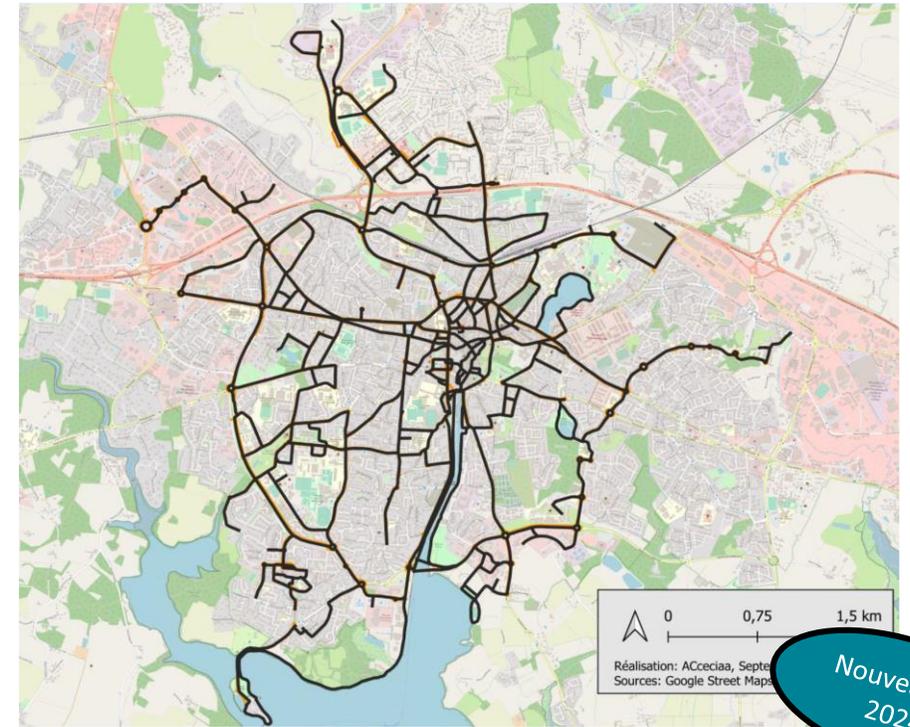
Le PAVE est le fruit de plusieurs visites réalisées par une entreprise extérieure faisant appel à des experts spécialisés, sur un échantillon des espaces publics municipaux (cf carte ci-contre).

Chaque visite a permis de mettre en exergue les points durs rencontrés, mais aussi les améliorations apportées par les travaux depuis 2009. De plus, le **PAVE** liste pour chaque tronçon de voie ou carrefour les travaux d'accessibilité à réaliser et attribue une note sur 13 en fonction du nombre d'obstacles rencontrés.

La somme de ces notes permet d'obtenir le « taux d'accessibilité moyen de la ville » : ce taux est de 8,75. Ce taux sera actualisé lors de la prochaine étude prévue en 2026.

L'indice d'accessibilité de la ville est depuis 2023 de 67,28%, contre 53,62% en 2009, ce qui marque une forte progression de l'accessibilité de la voirie municipale. L'entreprise spécialisée a noté « une belle progression de l'accessibilité de la voirie vannetaise entre 2009 et 2023 ».

Le taux maximum atteignable est de **87,93%, compte tenu des déclivités naturelles du territoire de la ville.**



Le rapport PAVE de 2023 a relevé des interventions à réaliser sur le linéaire analysé. Depuis septembre 2024, la direction de la voirie a engagé des travaux pour résoudre ces dysfonctionnements. La majorité des signalements concerne des poses de bandes podotactiles et des abaissements de trottoirs. 13 chantiers ont été traités et 32 bandes podotactiles posées. Des nouvelles poses sont prévues au printemps avec une météo plus clémente.

# 1. LA VOIRIE – Récapitulatif des travaux 2024

Nouveautés  
2024

## ARRETS DE BUS

- Kerizac (avenue E. Degas) x2
- Clinique Océane (rue Audic)
- Bourdonnais (avenue Wilson) x2
- Gare SNCF (avenue Favrel et Lincy) x2
- Gare SNCF Nord (rue de strasbourg) X2
- Hôpital (Boulevard Guillaudot) x2
- Monsabert (Boulevard Monsabert) x2
- Caldray (Boulevard Monsabert) x2
- La Mare (rue du Vincin) X2
- Campen (Boulevard des Îles) x2
- Avel Dro (Rue W. Churchill) x2
- Le Racker (Rue W. Churchill)
- PIBS II (av R Marcelin)
- Tohannic (av R Marcelin)
- Université (av de Tohannic)
- Beaupré (avenue Delestraint) x2
- Berlioz (avenue Delestraint) x2
- Ostermeyer (avenue Delestraint) x2
- Kersec (rue du Général Weygand)

## PLATEAUX :

- Rue Jumelais / rue de Cliscouët
- Rue Jean Martin/Rue A Roth
- Rue Jean Martin/Montesquieu
- Rue Montaigne/rue Trohennec
- Rue Montaigne/impasse Armorique
- Rue du Commerce/rue du calvaire
- Rue Yves Mainguy

## Mise en accessibilité des arrêts de bus :

Des principes généraux ont été adoptés avec la communauté d'Agglomération pour la mise en accessibilité des arrêts de bus.

GMVA a financé les aménagements réalisés par la Ville à hauteur de **230 000€** en 2024.

Le taux d'accessibilité est de 62% à fin 2024.

# 1. LA VOIRIE – Récapitulatif des travaux 2024

Nouveautés  
2024

## TROTTOIRS :

- Rue Garigliano
- Rue de Strasbourg: requalification complète de la rue
- Rue Billault : requalification complète de la rue et mise en zone piétonne
- Rue du Maréchal Leclerc : reprise de l'entrée du parking
- Boulevard des Îles (projet cycles)
- Rue Henri Dunant : reprise complète de la rue
- Rue du Poufanc : création d'un trottoir pour rejoindre Séné
- Place du Poids Public : remplacement du dallage par un enrobé + résine
- Rue Honoré Daumier
- Rue Marie Laurencin : prolongement du trottoir
- Avenue du Maréchal Juin
- Rue Winston Churchill
- Esplanade du port : remplacement du platelage par du pavé granite
- Avenue De Lattre de Tassigny / Rue Ampère
- Route de Sainte Anne (projet cycles)
- Rue de Nomény
- Secteur gare (chantier PEM gare)

## IMPLANTATION DE SANITAIRES :

- Promenade de la Rabine
- Etang de Tohannic

## BANDES PODOTACTILES :

Pose en cours sur l'itinéraire du PAVE

## STATIONNEMENT – PLACE ADAPTEE

- Rue Henri Dunant

# 1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX REALISES EN 2024

Nouveautés  
2024

Sanitaire PMR – Etang de Tohannic



Travaux sur les fondations et le cheminement

Réalisation de plateaux surélevés – Rue Yves Mainguy



# 1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX REALISES EN 2024

Nouveautés  
2024

Mise en accessibilité – arrêt Beaupré



Mise en accessibilité – arrêt Berlioz



# 1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX REALISES EN 2024

Nouveautés  
2024

Mise en accessibilité – arrêt Ostermeyer



Trottoirs avenue De Lattre de Tassigny / Rue Ampère



# 1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX REALISES EN 2024

Nouveautés  
2024

## Réfection de l'esplanade du port



# 1. LA VOIRIE – QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX REALISES EN 2024

Nouveautés  
2024

Mise en accessibilité du cheminement entre la gare SNCF, routière et l'hôpital pendant la période des travaux du PEM : modifications de trottoirs et installation d'une signalétique pour le cheminement des PMR



## 2. LES PLACES DE STATIONNEMENT

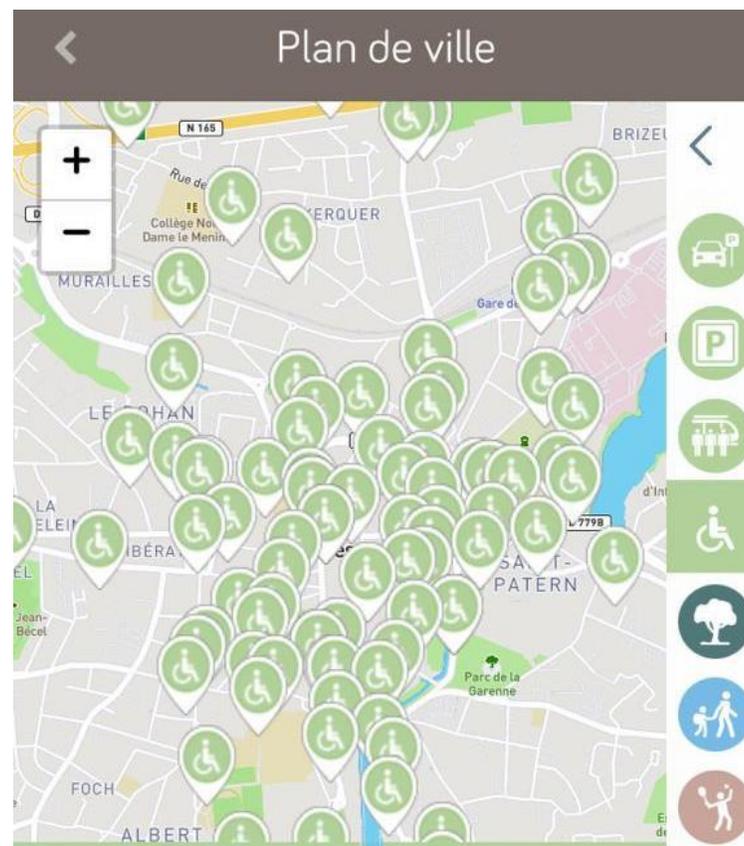
La réglementation en matière de places de stationnement prévoit que 2% des places sur le domaine public soient des places adaptées.

A Vannes, en 2024, il existe **298** places adaptées soit **3,1%**. Pour autant, chaque année, la Ville continue d'en déployer pour faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap (proximité des services, des commerces, ...).



Depuis 2017, la Carte Mobilité Inclusion (CMI) « stationnement personnes handicapées » se substitue progressivement à la carte européenne de stationnement. Sa demande peut se faire auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) ou du CCAS.

### Cartographie des places adaptées sur l'application (carte interactive)



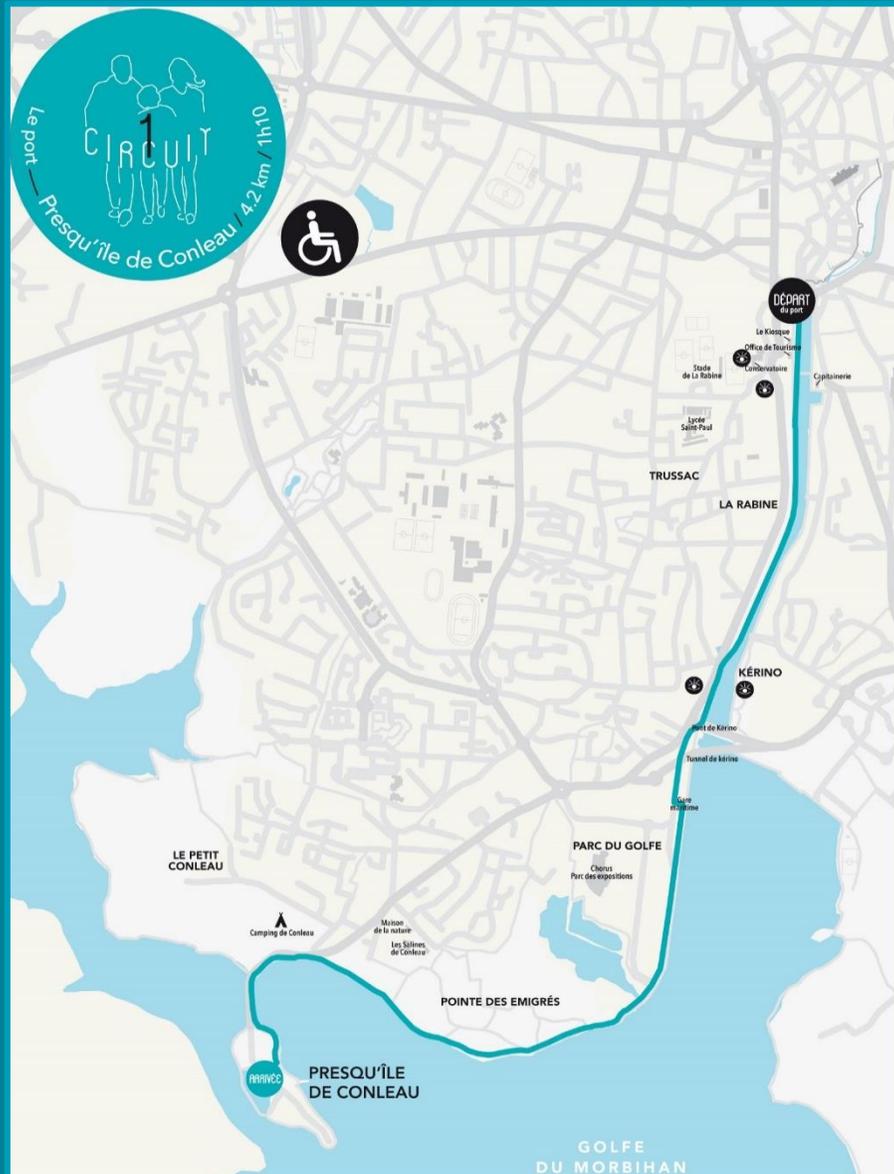
VILLE DE VANNES  
L'Application



Télécharger dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google play

## 4. LES CHEMINEMENTS DOUX



La Ville a mis en place des cheminements doux à travers le territoire.

Aujourd'hui, deux de ces cheminements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et représentent 10 km de voies protégées pour les piétons :

Circuit « Le port - Conleau » - 4,2 km

Circuit « Ménimur - Parc expo » - 5,8 km

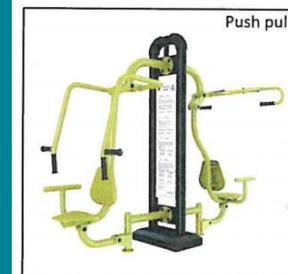
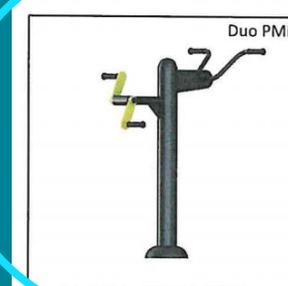


## 5. LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS

Dans la continuité des aménagements réalisés sur le port, les conseils de quartiers et la Ville se sont mobilisés pour l'installation d'agrées sport santé sur 3 sites :

- Le parc de Kérizac à Ménimur
- L'étang au Duc
- L'étang de Tohannic

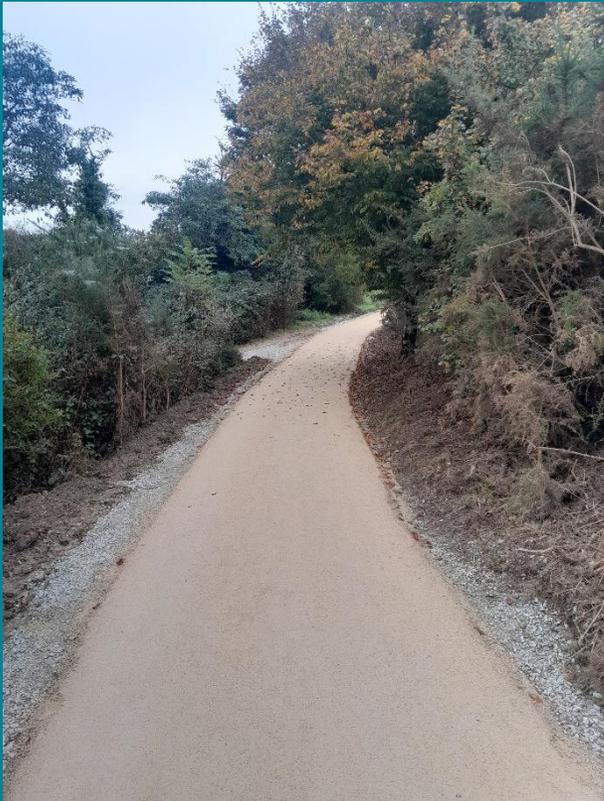
Ces équipements comptent 4 agrées dont un accessible aux personnes en situation de handicap.



## 6. LES TRAVAUX VOIRIE / ESPACES VERTS

Nouveautés  
2024

Reprise des revêtements dans les Buttes de Kérino et le jardin des Remparts



Également réalisés :

- Allée Xavier Grall: reprise de l'allée
- Aire de jeux de Kerniol: jeux à ressort PMR

## 6. LES TRAVAUX ESPACES VERTS

Nouveautés  
2024

### Aménagement du jardin du souvenir et du parc canin



Des bancs adaptés ont été prévus pour les personnes à mobilité réduite ; Pour les personnes en situation de handicap bénéficiant d'un chien guide (handicap visuel) ou d'un chien d'assistance (handicap auditif, épilepsie, diabète), cet espace permet aux chiens d'être en « détente », ce qui est important pour leur équilibre.

Parc canin : réalisation dans le cadre du budget participatif.

# Chapitre 2

## LE CADRE BATI -

## LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC



# 1. L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE – AD'AP

La Ville de Vannes a procédé à une évaluation du niveau d'accessibilité de ses Etablissements Recevant du Public (ERP) en 2014. Elle a ensuite déposé auprès de la Préfecture du Morbihan un **Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP)**.

La Ville a prévu et anticipé des travaux sur 9 ans, de 2016 à **2024** ; le montant des travaux a été estimé à près de 7 millions d'euros.

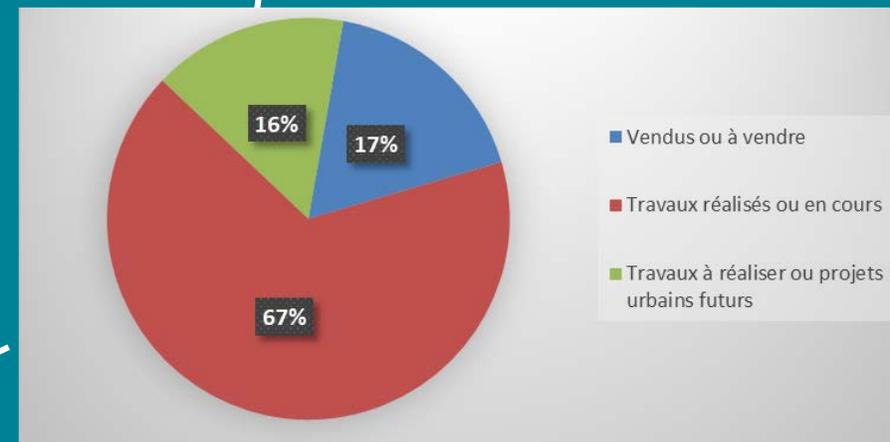
Cet agenda a été validé par les services de l'Etat, par arrêté du 16 décembre 2015.

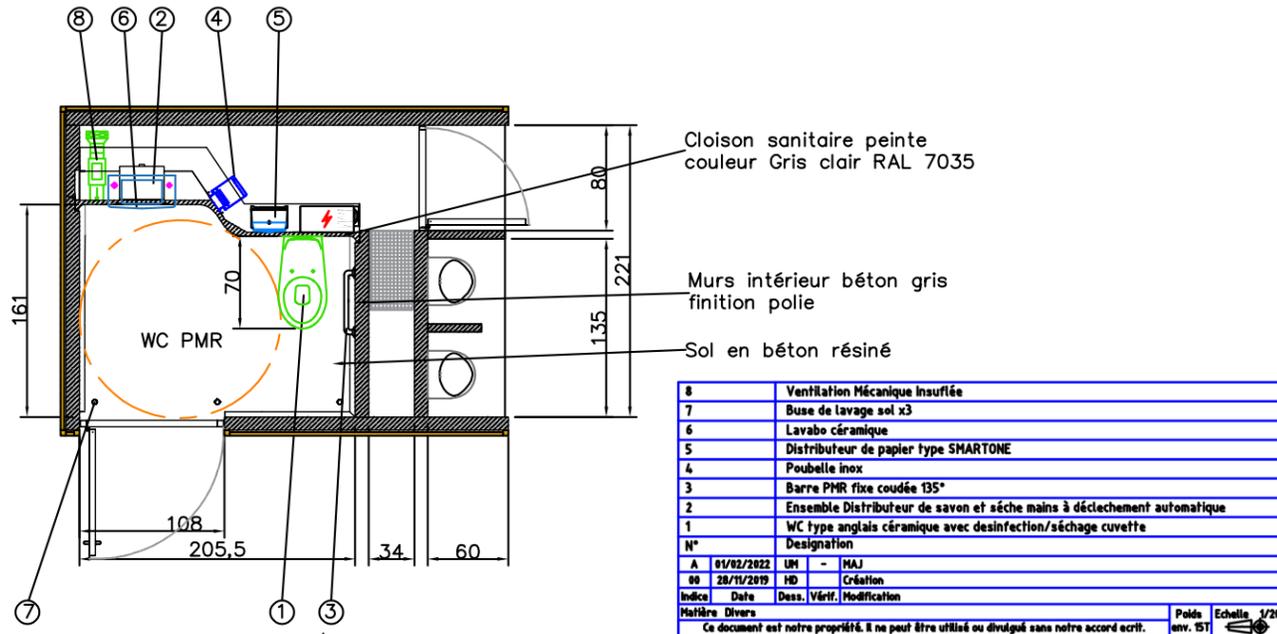
En tenant compte des travaux réalisés, des bâtiments cédés ou qui le seront, et des bâtiments dont la destination sera revue après 2024 (projets urbains), le taux de réalisation de l'AD'AP est de **84%** au 31/12/2024.

## Bilan 2024 :

Sur les 102 bâtiments inscrits à l'AD'AP :

- 18 ont été ou seront vendus,
- 68 ont été mis en accessibilité (travaux réalisés ou en cours),
- 16 doivent faire l'objet de travaux ou de projets importants de réhabilitation (dans le cadre de projets urbains).





Cloison sanitaire peinte couleur Gris clair RAL 7035

Murs intérieur béton gris finition polie

Sol en béton résiné

Bandeau couleur gris RAL 7016

Porte peinte RAL 7016  
 - fermeture ventouse  
 - serrure de condamnation  
 - signalétique 4 langues  
 - voyant lumineux "libre-occupé-hors service"

Mont

Porte Local technique peinte RAL 7016

Deux urinoirs céramique à déclenchement automatique

Sol fini

## Coût annuel entretien propreté pour un sanitaire PMR

### Hypothèses de calcul :

- Fréquentation : 80 personnes / jour soit 2500 personnes / mois
- Entretien des sanitaires 7 jours / 7
- Lundi au samedi : 2 passages le matin + 1 contrôle l'après-midi
- Dimanche et jours fériés : 1 passage le matin

### Heures agent :

- Horaire journalier (lundi au samedi – transfert inclus) = 0,75 h
- Horaire journalier (dimanche et jours fériés – transfert inclus) = 0,50 h
- Horaire annuel = 5,00 x 52 = 260,00 h
- Coût horaire agent (2023) = 37,69 €
- **Coût annuel heures agent = 9 799,40 €**

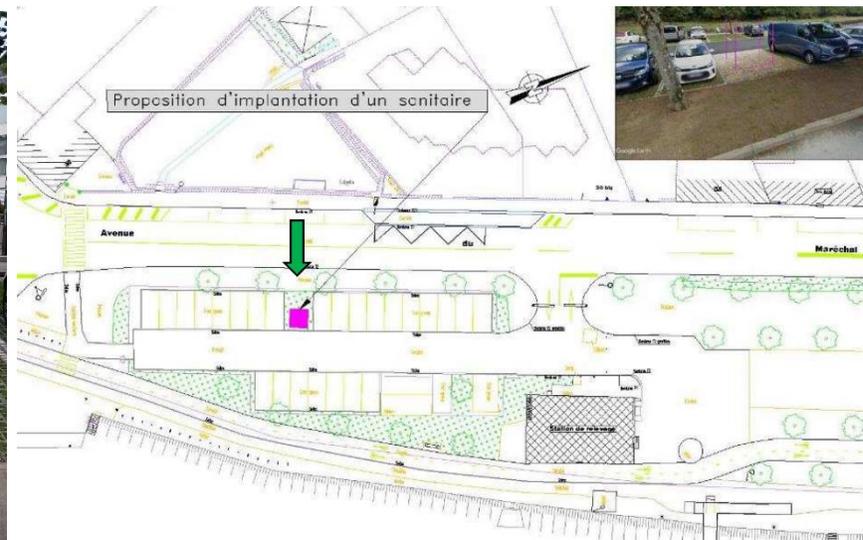
### Produits d'entretien et consommables :

- Papier toilettes (4.80 € le rouleau) / consommation papier toilette : 1 roi
- Coût annuel papier toilette = 4,80 x 365 = 1752,00 €
- Détergent (26,34 € le bidon 5L) / consommation détergent : 2 bidons 5L
- Coût annuel détergent = 26,34 x 2 x 12 = 632,16 €
- Savon main (6,89 € le bidon 5L) / consommation savons main : 1 bidon
- Coût annuel savons main = 6,89 x 52 = 358,28 €
- **Coût annuel produits d'entretien et consommables = 2742,44 €**

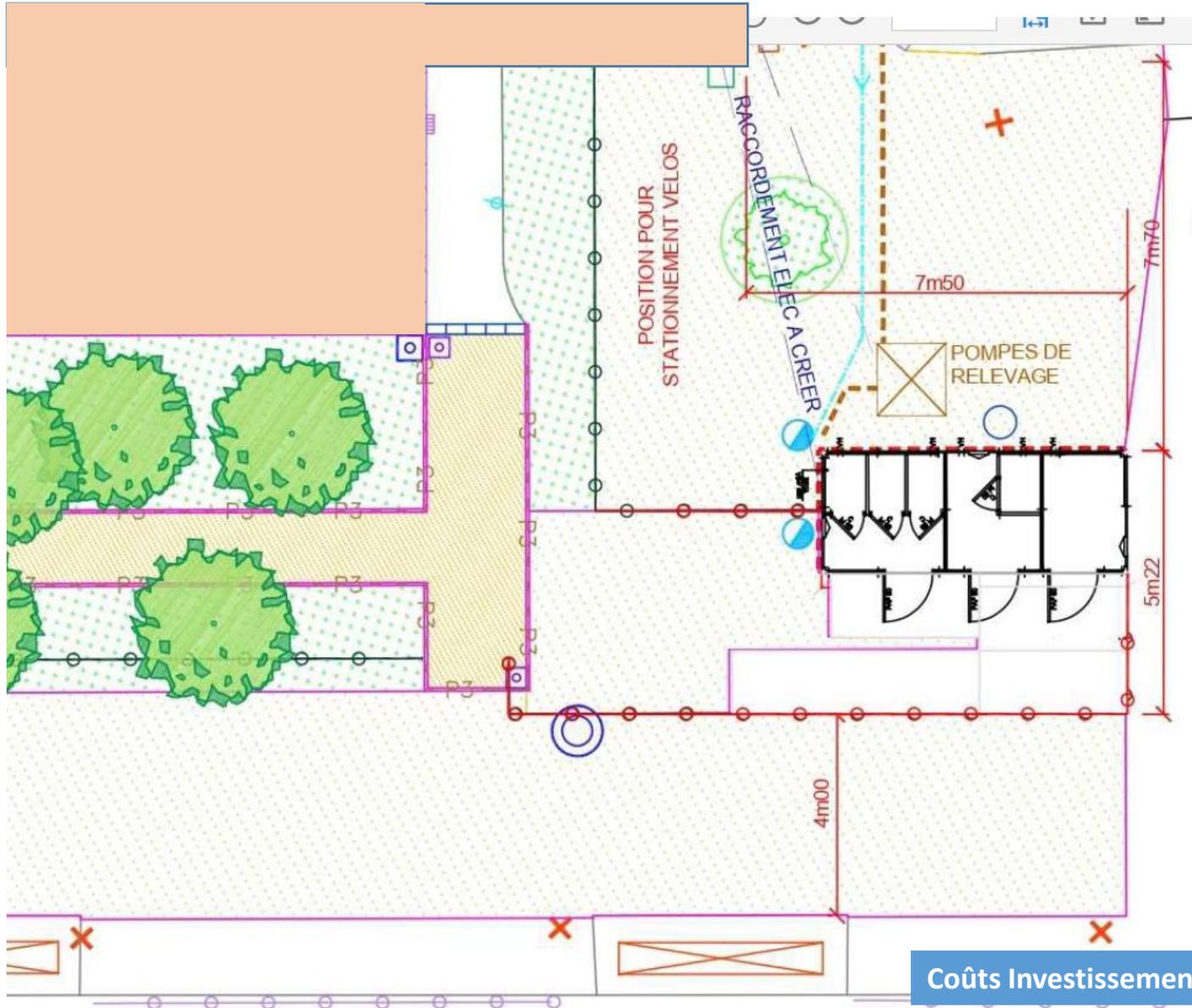
# Création de Sanitaires PMR au Pont vert et à l'étang de Tohannic



Coûts Investissement: 75 000 euros TTC

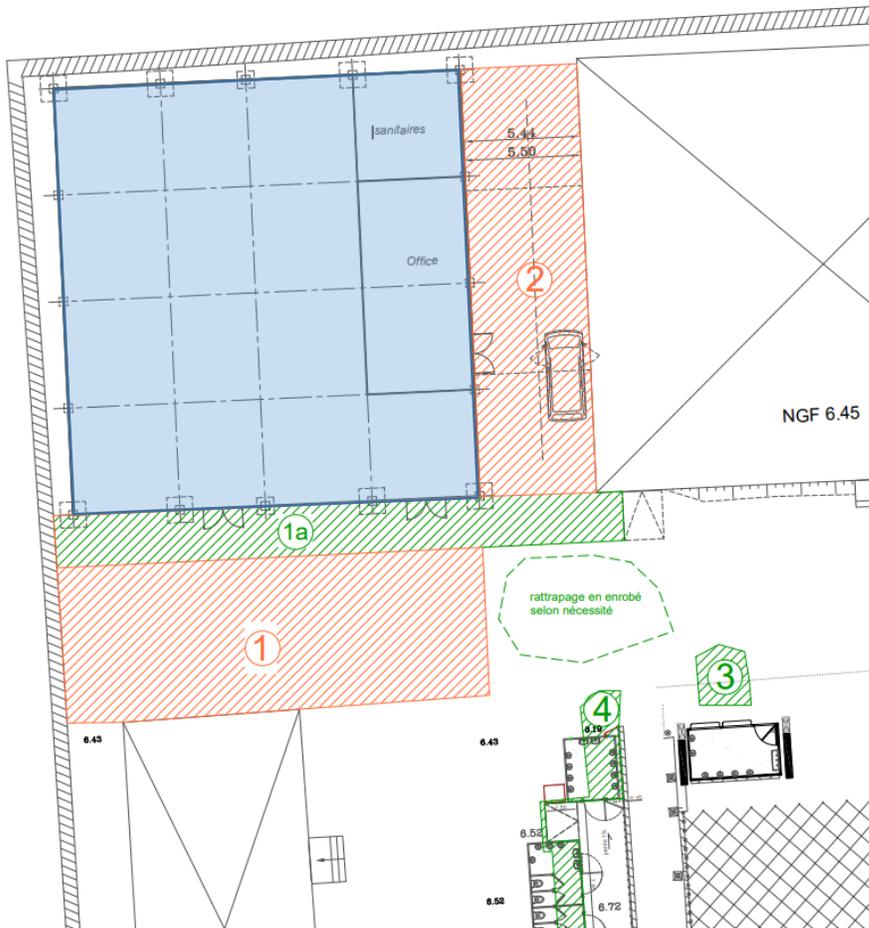


Coûts Investissement: 60 000 euros TTC



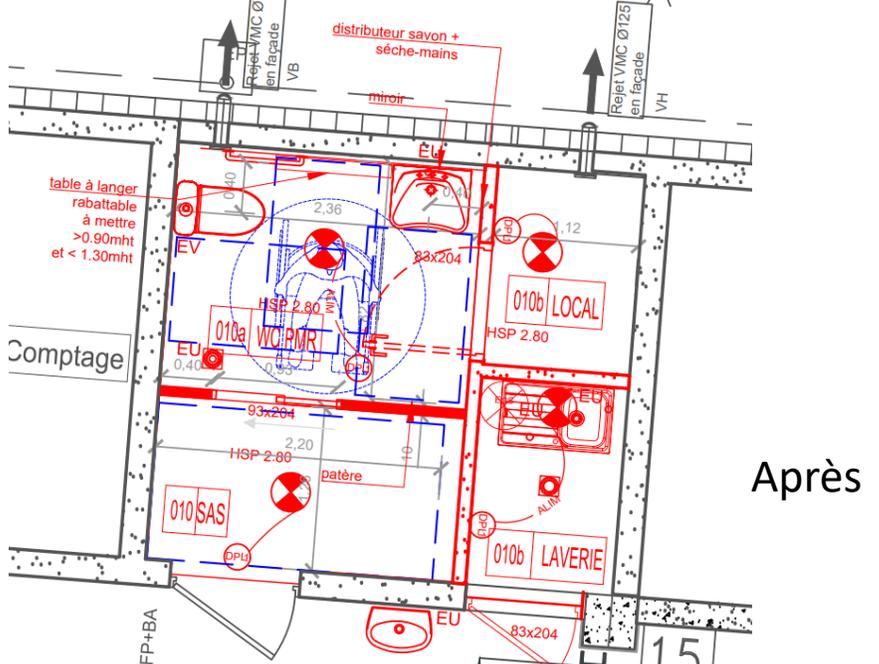
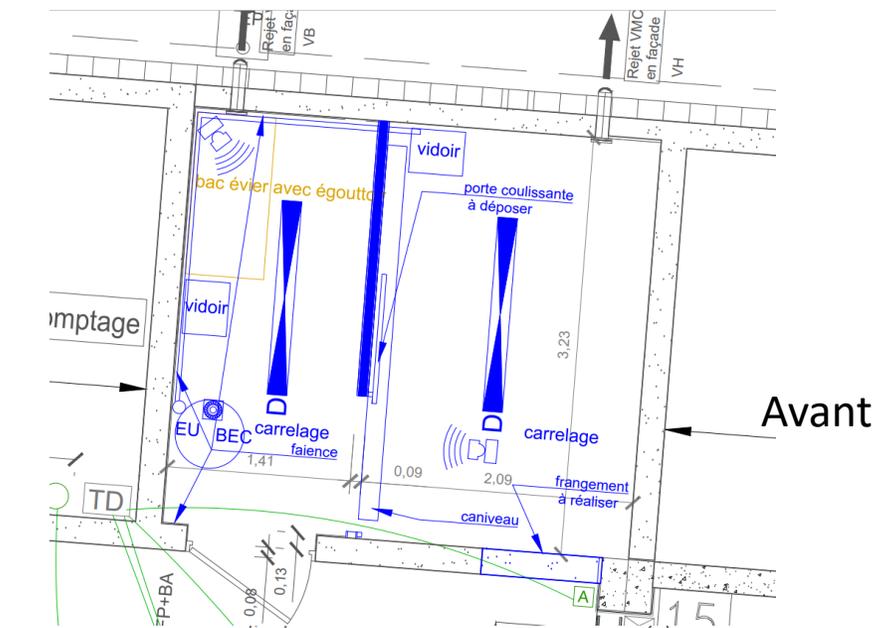
Coûts Investissement: 25 000 euros HT





Reprise de l'ensemble du terrain pour mettre à niveau le nouveau chapiteau par rapport au parvis et éviter la réalisation de rampes.

Coûts Investissement des VRD: 67 000 euros TTC



Livraison des travaux mi-janvier 2025

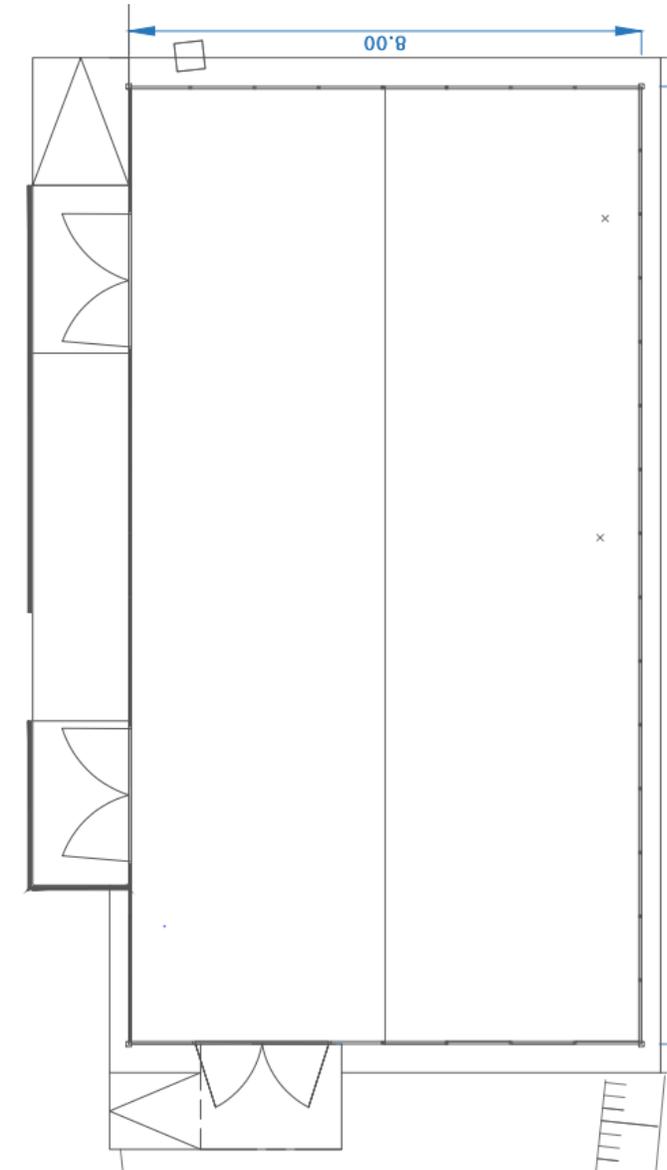
TCE: 45548 TTC

électricité: 5163 TTC

Carrelage sol et murs : 10176 TTC

Sciage complémentaire : 4680 TTC

Coûts Investissement: 65 000 euros TTC



	Avancement	HT	TTC
ENGAGEMENT chapiteau		116 331,00 €	<b>139 597,20 €</b>
AVENANT 1 - Arbres		3 600,00 €	<b>4 320,00 €</b>
AVENANT 1 - Rampes PMR...		8 471,00 €	<b>10 165,20 €</b>
AVENANT 2 - Essais à la plaque		970,00 €	<b>1 164,00 €</b>
AVENANT 3 - Goutière		1 020,00 €	<b>1 224,00 €</b>
<b>Total Loc even</b>		<b>130 392,00 €</b>	<b>156 470,40 €</b>



Modification éclairage parvis du Palais des Arts

Coûts Investissement: 7 600 euros TTC



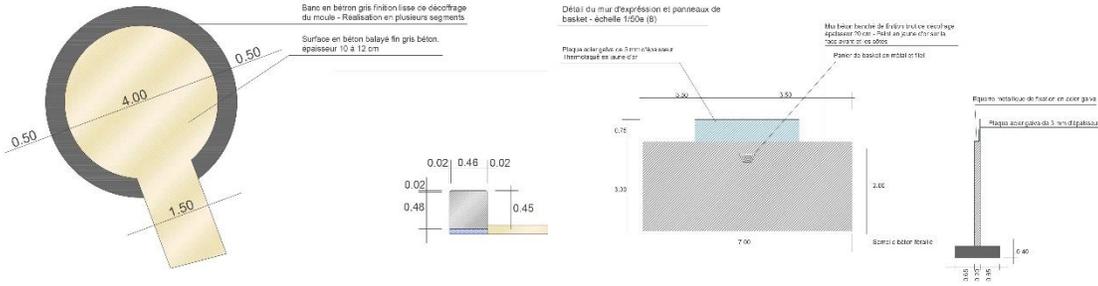
Réalisation d'un escalier amovible avec une main courante PMR d'accès à la scène de la salle Lesage du PAC

Travaux réalisés en régie (coût : 5000€)

# Végétalisation et création d'une cour Oasis pour l'école Jean Moulin



Détail du banc béton en arc de cercle - échelle 1/50e (6)



Végétalisation de la cour Jean Moulin



Mission Paysage: Yannis Le Quintrec  
POLE TECHNIQUE

Drawn: [blank] Date: 22/06/2014 Ech: 1/50e HcHc: PNO DCB 220.dwg

Coûts Accessibilité : 38 000 euros TTC

# SIGNALÉTIQUE DU CENTRE ADMINISTRATIF MUNICIPAL

Nouveauté  
2024

La Ville de Vannes poursuit la mise en place de la signalétique sur les portes d'entrée du centre administratif municipal, notamment pour le handicap cognitif et dans le cadre du renouvellement de la signalétique du conservatoire et de la médiathèque du PAC.

Cette démarche inclusive correspond naturellement à la politique de la ville pour le bien-vivre ensemble.

Signalétique directionnelles,  
murale ou au sol



# Chapitre 3

## LA VIE DU CITOYEN



# 1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

## Dans les médiathèques :

Le réseau des médiathèques vannetaises, ce sont 4 bâtiments adaptés PMR, des équipements spécifiques et **des collections adaptées**, On retient notamment :

- **Des livres en gros caractère** : police de caractère 16 à 20, papier sans reflets.
- **Des textes lus** : littérature classique, contemporaines, sciences humaines...
- **Des tablettes et liseuses** qui permettent d'agrandir la police de caractère et de jouer sur les contrastes pour les malvoyants.
- **Du matériel spécifique à Beaupré-Tohannic** : télé-agrandisseur, loupe électronique, machine à lire...
- **Des boucles magnétiques** dans les salles d'animation et à l'accueil à Ménimur et Beaupré pour les malentendants
- L'intégration à l'équipe depuis 2008 **d'un agent en situation de handicap** qui effectue la couverture des nouvelles acquisitions du réseau.



## DES ACTIONS SPECIFIQUES :

L'engagement « facile à lire » à Ménimur et Kercado. Les médiathèques proposent une offre de lecture à destination d'adultes en difficulté avec la lecture ou en situation d'empêchement ou de handicap.

- Des espaces identifiés « Facile à Lire »,
- Un mobilier adapté et repérable
- Des ouvrages présentés de face
- Des temps de médiation spécifique et partenariale



### Des fonds « DYS »

Des ouvrages identifiés adressés aux enfants et aux jeunes porteurs de troubles cognitifs spécifiques et des troubles d'apprentissage comme la dyslexie, la dysphasie ou encore la dysorthographe.

### Un accès numérique à l'école

Plus de 70 000 livres adaptés à télécharger, pour toute personne ayant des difficultés avec la lecture : déficience visuelle, cognitifs handicap moteur, intellectuel, troubles, et notamment troubles DYS.

# 1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

Nouveauté  
2024

Dans les musées :

Une programmation dédiée : les visites adaptées

A partir d'avril 2024, le musée des beaux-arts a lancé une programmation spécifique « Les visites adaptées ». Tout au long de l'année des visites sur mesure sont ainsi proposées pour les personnes en situation de handicap. Elles bénéficient d'un temps dédié et de l'accompagnement d'un guide-conférencier pour faciliter leurs rencontres avec les œuvres d'art.

Visiteurs malentendants



Une première visite guidée munie d'un casque d'amplification a été programmée sur l'exposition *Jean Mingam*. Cette nouvelle proposition n'a pas encore retenu l'attention des visiteurs.

Visiteurs à mobilité réduite



Le musée des beaux-arts, La Cohue est accessible sur les espaces d'exposition du rez de chaussée et accueille régulièrement des visiteurs à mobilité réduite.

Du 1/01 au  
31/10/24 : **242**  
visiteurs en  
situation de  
handicap accueillis  
au musée des  
beaux arts

# 1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

Nouveauté  
2024

Dans les musées en 2024 :

Handicap Visuel



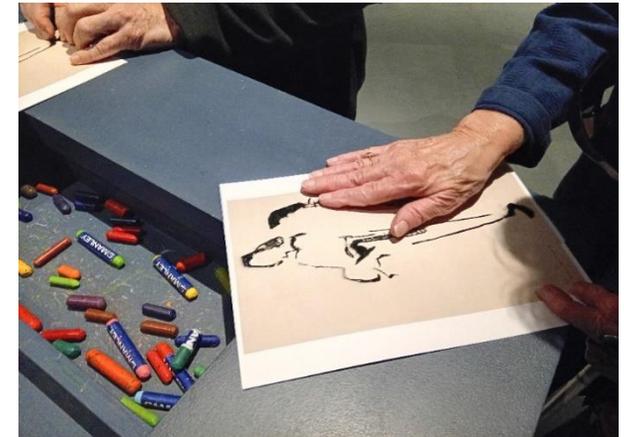
Une visite guidée accessible sur l'exposition *Jean Mingam (1927-1987), au rythme de la couleur* a accueilli **11 personnes** déficientes visuelles inscrites via l'association Valentin Haüy. Des bénévoles de l'association ont permis la venue de certaines personnes isolées.

Des supports tactiles ont été créés pour cette visite ainsi qu'un apport musical associé à la découverte des œuvres.

Handicap auditif



Une visite guidée avec interprète en Langue des Signes Française (LSF) a été proposée autour de l'exposition *Jean Mingam*. Malheureusement, elle a manqué de communication auprès de l'association des sourds du Morbihan pour rassembler des participants.



# 1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

## Des tarifs adaptés

Une nouvelle tarification des accompagnateurs des personnes en situation de handicap a été votée par la municipalité, permettant de donner l'accès au musée à tarif réduit.

## Du matériel adapté :

Le musée met à disposition des cannes-sièges.

Il s'est équipé récemment d'un fauteuil roulant disponible à la demande des personnes à mobilité réduite.

L'accueil du musée dispose d'une boucle à induction magnétique pour les personnes malentendantes.

## Un groupe de travail autour du futur musée :

Un groupe de travail constitué des différents représentants des associations liées au handicap a été formé en 2023. Réuni 1 à 2 fois par an par l'équipe de pilotage du projet musée, ce dernier donne les préconisations nécessaires à l'accessibilité du futur musée afin d'obtenir le label Tourisme et Handicap.

## Des sacs cabas par un ESAT :

Des sacs fabriqués à partir des bâches événementielles de la Ville de Vannes ont été mis en vente à la boutique du musée des beaux-arts, La Cohue.

À la demande du service communication, cherchant à valoriser des bâches datées en privilégiant la seconde vie, le service a fait appel aux ateliers de l'ESAT de Crac'h pour leurs conceptions afin de favoriser les emplois adaptés aux personnes en situation de handicap, dans une démarche écoresponsable et inclusive.

Nouveauté  
2024



Dans le cadre du Duo Day, l'équipe des musées de Vannes a accueilli une personne en situation de handicap.



# 1. L'ACCES A LA CULTURE ET AUX EVENEMENTS

## L'accessibilité des évènements :

La Ville développe une offre de loisirs et d'évènements de qualité qu'elle souhaite rendre accessibles : plateforme dédiée, boucles sonores mobiles, stationnement PMR, supports de communication... tout aménagement permettant de profiter pleinement des spectacles en toute sécurité. Le Palais des Arts dispose de boucles à induction magnétique dans les théâtres et l'ensemble des espaces sont accessibles.

## Le Kiosque expo :

Il est entièrement accessible et depuis deux ans une politique de médiation est menée permettant un accompagnement des associations qui œuvrent dans le champ du handicap.

**Salon « Vannes, côté jardin »** : places PMR à proximité du jardin des remparts.

Pour les événements comme **la vente de miel et le repas des retraités**, mise en place d'une file spéciale PMR.



**Plateforme PMR  
Jazz en Ville**



## Pour le jazz :

- Accessibilité PMR sur l'ensemble du site des remparts
- Places de stationnement créées et réservées PMR à proximité du site
- Installation d'un podium PMR dans les jardins des remparts

## Pour le salon Livr'A Vannes :

- Accessibilité PMR pour l'ensemble des structures
- Places de stationnement créées et réservées PMR à proximité du site
- Installation d'une boucle magnétique dans les espaces de conférences

## 2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

### Le sport pour tous :

Pour rappel,

Les Assises du sport, organisées en octobre 2022 par la Ville, ont posé le nouveau cadre des subventions sports-loisirs avec des objectifs de rééquilibrage, de sport pour tous et de développement de la mixité des pratiques sportives, dont l'inclusion des personnes en situation de handicap est l'un des objectifs majeurs.

### Enjeux, objectifs et moyens mis en œuvre :

- Faciliter et inciter l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des associations sportives via une **enveloppe spécifique dédiée** ;
- Un **bonus de 2 000 €** est versé chaque saison aux associations ayant une section handisport ou sport adapté ;
- Mise en place d'un **comité de suivi** (élus, service) ainsi que d'un **réfèrent parasport** au sein de la Direction Sports-Loisirs afin de suivre au plus près les différentes initiatives et réfléchir aux orientations générales au bénéfice du Parasport. Ce référent s'associe à un éducateur sportif pour accompagner les clubs sur un plan opérationnel.



Table ronde avec Cléo RENO, championne du monde de natation en sport adapté

## 2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

### Soutien financier de la Ville aux associations s'engageant dans le Parasport (sport adapté et handisport)

Associations ou des sections actives dans le domaine :

- **Vannes Sport Adapté** (athlétisme, tennis de table, judo, boules...) : 114 licenciés.
- **Vannes Agglo Natation - Section handisport** : 5 licenciés - apprentissage de la natation et perfectionnement technique pour accéder à des compétitions de natation Handisport.
- **ASPTT Pétanque** : 37 licenciés - section de soutien à Vannes Sport Adapté.

Actions soutenues par la Ville en faveur de l'inclusion :

Les actions spécifiques portées par les clubs pour l'aide à l'inclusion des personnes en situation de handicap sont soutenues financièrement par la Ville en fonction du nombre de personnes, du nombre de séances, du nombre d'encadrant et du budget.

- **Subaquatique les Vénètes** : pratique adaptée de la plongée par des séances de découverte en piscine et en mer.
- **ASPTT Pétanque** : accueil d'une quarantaine de personnes en sport adapté tout au long de l'année pour des séances de pétanque.
- **VMTC Tennis** : en lien avec l'EPSM, mise en place de séances pour un public en situation de handicap psychique lors de créneaux réservés ou dans le cadre de leur tournoi annuel.
- **RCV SASP** : accueil d'associations d'inclusion au d'Aucy Park pour rencontrer les joueurs professionnels.



## 2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

Nouveauté  
2024

### Interventions des éducateurs sportifs de la Ville de VANNES

Le service de l'animation sportive, rattaché à la direction des sports loisirs, intervient tout au long de l'année auprès des personnes en situation de handicap.

Séances d'athlétisme avec Vannes Sport Adapté tous les jeudis,

Ateliers d'escalade tous les lundis au bénéfice de la structure IAE Le Bondon,

Interventions ponctuelles à la demande pour l'encadrement des séances.



## 2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

Nouveauté  
2024

### Programme club inclusif

Le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) anime et coordonne l'action de l'ensemble des fédérations sportives qui concourent au développement de l'activité sportive des personnes en situation de handicap. Un des objectifs est d'augmenter le nombre d'associations actives dans le domaine.

Le programme Club inclusif répond à cette ambition en sensibilisant et accompagnant les clubs volontaires, avec le soutien des collectivités.

Quatre associations vannetaises se sont inscrites aux sessions de fin 2023 mises en place par le CPSF sur le territoire, en lien avec GMVA et la Ville de Vannes. Coût : 6000 euros.



## 2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

### Vannes, ville étape de la flamme olympique

Le jeudi 6 juin 2024, la flamme olympique a sillonné le Morbihan. Vannes, étape finale de son parcours, a accueilli la flamme olympique avec l'allumage de la vasque sur le port à 19h29. De nombreuses animations ont été organisées.



Le 11, 12 et 13 octobre 2024, la Vannetaise, pour sa course contre les cancers féminins, a rassemblé plus de 6000 marcheuses et coureuses.



Participation de l'association APF France handicap Morbihan et des élues



## 2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

Nouveautés  
2024

### Délégation vannetaise aux jeux paralympiques de Paris

Afin de faire vivre une expérience unique aux Jeux Paralympiques, la direction Sports-Loisirs de la Ville de Vannes a organisé un déplacement à Paris du vendredi 30 août au dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Le public choisi pour ce voyage était composé de licenciés vannetais en situation de handicap et leurs encadrants dans les associations. Ce déplacement a permis de remercier et valoriser les clubs pour leur engagement et leur faire découvrir les jeux paralympiques.

Un groupe de 26 personnes a bénéficié de l'action. Les participants sont revenus avec des étoiles plein les yeux et pour certains, c'était leur première visite de la Capitale.

Au total le projet a coûté 6500 euros, avec une prise en charge de 4600 euros par la Ville et un reste à charge de 1900 euros réparti sur les cinq clubs participants.



## 2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

### Accueil de l'équipe de France de rugby fauteuil

Nouveautés  
2024

Chaque année, la ville met en place une convention objectifs-moyens avec la SASP « Rugby Club Vannes » pour mener des actions socio-éducatives et des actions d'inclusion.

Dans ce cadre, le RCV a organisé un stage du 4 au 7 avril pour l'équipe de France de Rugby fauteuil qui a participé aux jeux paralympiques de 2024 à Paris. Au-delà des entraînements et des matchs de préparation, 800 écoliers ont pu assister aux séances à la Salle omnisports de Kercado, permettant d'effacer les différences.





**Pierre Tarance, association Pierre qui roule, a été invité aux Trophées des Meilleurs Sportifs Vannetais 2024, afin de témoigner sur son parcours d'ancien sportif professionnel et de sa reconversion.**

## 2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS

### Plage de Conleau, Handi-plage :

La plage de Conleau a obtenu en 2019 le label "Handiplage", reconnaissant la signalétique, la présence d'aide à la personne, la mise à disposition de matériels spécifiques pour les personnes avec un handicap moteur (hippocampe, tiralo), l'installation d'un tapis de roulement pour les fauteuils jusqu'à l'eau.



## 2. L'ACCES AUX SPORTS ET AUX LOISIRS :

Nouveautés  
2024

Le 14 mars 2024, l'association APF France Handicap du Morbihan a inauguré une ludothèque adaptée située 8 rue des Frères Lumière à Vannes.

Les services de la Ville comme ceux du CCAS y adhèrent.

Ce nouvel espace ludique a pour volonté de devenir un lieu **ouvert à tous et inclusif** qui permet d'avoir accès à des jeux adaptés à **tous les types de handicap** pour jouer tous ensemble.

Il propose une gamme de 330 jeux adaptés pour les personnes de 4 à 100 ans qui n'existent pas dans le catalogue de la ludothèque municipale de Vannes.

Et s'adresse :

- aux personnes en situation de handicap,
- aux enfants et aux séniors,
- aux structures médico-sociales et sociales.

### Adhésion à la Ludo'Tech de jeux adaptés



### La Ludo'Tech de jeux adaptés



### 3. L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

#### La petite enfance

La Ville de Vannes accueille au sein des différentes structures petite enfance des enfants en situation de handicap. L'orientation des enfants se fait plus particulièrement au multi accueil des Vénètes qui dispose de **cinq places dédiées**. La structure est dotée de moyens matériels adaptés ainsi que de moyens humains: mi-temps de psychomotricien et d'infirmière. Cet établissement a ainsi accueilli **15 enfants**, permettant leur inclusion en milieu ordinaire. Mais en fonction du Projet d'Accueil Individualisé de l'enfant, des besoins des parents, et de la structure demandée, l'orientation peut se faire dans toutes les structures en concertation avec la directrice, le référent accueil inclusif et le médecin référent.

Les autres multi-accueils participent aussi à cette dynamique d'inclusion et notamment le multi-accueil Richemont qui a accueilli 6 enfants cette année. Les multi-accueils de Ménimur, de Tohannic, Les Capucines ont également accueilli des enfants en situation de handicap ou en cours de détection, soit au total **8 enfants** aux besoins spécifiques qui ont été accompagnés par les équipes.

La prise en charge des enfants est individualisée et mobilise de nombreux partenaires (CAF, Pôle ressource handicap 56, CAMSP, CPEA, intervenants libéraux, ...).

Le personnel des structures a bénéficié de formation par le biais du CNFPT et du pôle ressource Handicap56. Ce dernier intervient également sur demande dans les structures collectives pour accompagner les équipes ou mettre à disposition des outils et du matériel. Des investissements en mobilier et matériel pédagogique spécifique ont également été réalisés.

Le **Relais Petite Enfance** a fait intervenir l'association BA2i auprès des assistantes maternelles au domicile lors de l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

Un référent santé accueil inclusif intervient dans les différents établissements d'accueil du jeune enfant afin de coordonner les acteurs intervenant auprès de l'enfant et de sa famille et d'accompagner les équipes dans la prise en charge des enfants à besoins spécifiques.

### 3. L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis 2019, le service de **l'Accueil Unique** reçoit les parents pour toute demande d'accès à un Service Municipal. Porte d'entrée unique, il facilite les démarches des familles pour l'inclusion des enfants.

#### Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

La Ville de Vannes favorise l'inclusion des enfants en ALSH par une prise en charge adaptée à son bien-être, son rythme, sa sécurité et celle des autres.

**Un poste de coordinatrice dédié à l'inclusion en péri-scolaire a été créé en 2023.**

Elle est l'interlocutrice de référence des familles et travaille en proximité avec les structures de référence de l'enfant, les partenaires institutionnels, et les professionnels.

La prise en charge de l'enfant est formalisée via un **Projet d'Accompagnement Personnalisé** et l'équipe d'animation est renforcée par le recrutement d'un animateur supplémentaire. L'accueil de l'enfant est modulé, progressif et évalué régulièrement.

En 2024, les ALSH ont accueilli **22 enfants (contre 12 en 2023)** bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

### 3. L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP



#### Classe ULIS à l'école Le Rohan

Organisation d'une journée de sensibilisation à l'autisme dans le cadre de la journée nationale, le 2 avril.  
Mobilisation des parents d'élèves, des enfants et de l'équipe enseignante à cette occasion.



## 4. L'ACCES A L'INFORMATION

La Ville déploie des supports de communication adaptés. Elle réalise un guide pratique « **Bien vivre son handicap à Vannes** » : ce guide de l'autonomie recense tous les thèmes de la vie quotidienne. Il est disponible en téléchargement et en version papier. Il a été mis à jour fin 2020 et la **version sonore** a été réalisée en 2021 par l'association des Donneurs de voix de la bibliothèque sonore. Elle est accessible sur le site Internet de la Ville.

Le site Internet [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr) a obtenu la mention « **Totalement conforme** » (avec un score de 100 %) en novembre 2023, respectant les critères du Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA). Le magazine municipal **VANNES MAG** existe aussi en version sonore : un CD audio de chaque numéro est réalisé et est disponible à la bibliothèque sonore. La réalisation des CD est rendue possible par l'association des Donneurs de voix et disponible sur demande. Un **clip vidéo** sur l'accessibilité a été réalisé et mis en ligne sur le site Internet, rubrique Web TV.

La direction de la Communication travaille avec **deux ESAT** du territoire.

En 2023, l'ESAT de Crac'h a réalisé une centaine de sacs en bâche recyclée, réutilisant les bâches événementielles de la Ville.

L'ESAT de Ploërmel assure, quant à lui, la pose des affiches 80 x 120 sur le réseau ville, celle des bâches sur le Kiosque, des banderoles et drapeaux.

Depuis 2022, la mise sous pli du MINIG et la distribution du magazine jeunesse sont assurées dans les 28 écoles de la ville par ce même ESAT (4 fois en 2024).

**95% des vidéos produites par la Ville disposent d'une version sous titrée.**

## 5. LE MAINTIEN A DOMICILE

Le Centre Communal d'Action Sociale informe toute personne sur ses droits et instruit les demandes d'aide sociale légale (aide à l'hébergement, carte stationnement, Prestation de Compensation du Handicap).

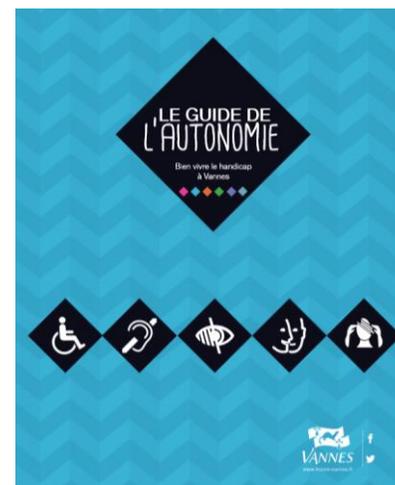
Son service de Maintien à Domicile intervient dans le cadre de prestations d'auxiliaire de vie et de portage de repas.

Le dispositif de collecte des déchets verts est aussi accessible aux personnes en situation de handicap : elles sont actuellement 9 à en bénéficier.

## 6. LE RELAIS PREVENTION SANTE (RPS)

Nouveauté  
2024

- Accueil d'une classe de l'IEA du Bondon au Village Ados
- La médiatrice santé du RPS peut aider les habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) à compléter le dossier concernant la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (3 en 2024).
- Mise en place d'ateliers collectifs spécifiquement pour le public de l'EPSM.



# 7. LES CENTRES SOCIO-CULTURELS

Nouveautés  
2024

Lors de la 35<sup>ème</sup> édition de la **Semaine d'information sur la santé mentale** « En mouvement pour notre santé mentale », le centre social Henri Matisse a accueilli du 4 octobre au 25 octobre 2024 des expositions réalisées par différents partenaires travaillant en lien avec un public en situation de handicap. Par ces expositions, l'idée est de valoriser le travail des participants en mettant en avant leurs différents talents artistiques mais également le souhait de sensibiliser le grand public à l'existence **d'un handicap souvent invisible**. En parallèle des expositions, ont été mis en place différents ateliers ou animations :

- Médiation
- Echange entre différents publics dans le but notamment de déstigmatiser.
- Ciné-débat le jeudi 10 octobre lors de l'accompagnement scolaire avec des enfants âgés de 6 à 11 ans (partenaires associés le CATTP et le CPJA).
- Ateliers artistiques avec les enfants pendant les vacances scolaires, le jeudi 24 octobre (partenaire associé le Samsah Hovia).
- Temps d'échange, de médiation sur l'Espace Jeune, le jeudi 24 octobre pour évoquer avec leurs perceptions du handicap (GEM Vannes horizon, le CATTP et le CPJA).



## 7. LES CENTRES SOCIO-CULTURELS

Nouveautés  
2024

### Projet inclusif dans le cadre du projet Famille

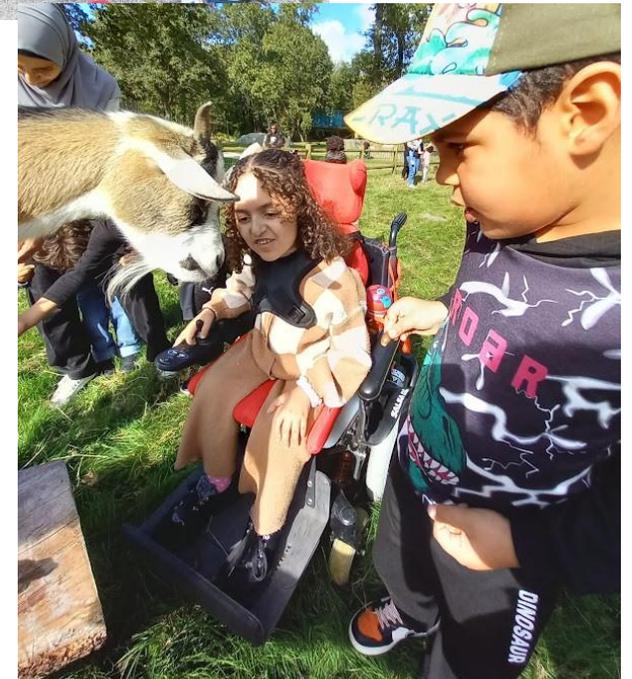
Le centre social Le Rohan accueille régulièrement les enfants-adolescents-adultes porteurs de handicap. Afin de faciliter l'inclusion, l'accueil se déroule en plusieurs étapes :

La famille et l'enfant ou l'adulte et le service tutelle sont invités à un premier rendez-vous où sont exprimés leur souhait, leur besoin et la nature de leur handicap.

En fonction de ce recueil d'informations, du degré de handicap et des capacités de l'équipe à accueillir sans bousculer les équilibres formés, il est proposé une immersion en présence du parent ou du mandataire sur une séance d'ALSH, d'atelier adulte ou de sortie intergénérationnelle.

Ensuite, en fonction de cette immersion, un planning adapté et concerté de présences sur la structure est mis en place.

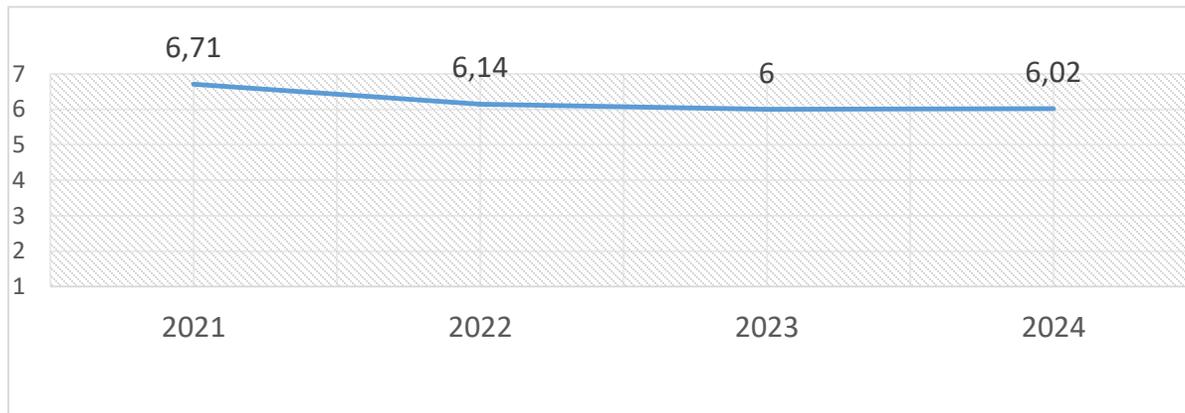
Le centre est accompagné dans cette démarche par le pôle ressource Handicap 56.



## 8 . L'EMPLOI

### L'obligation d'emploi atteinte

Comme tout employeur, la Ville doit recruter au moins 6% de travailleurs en situation de handicap. Elle doit désormais répondre à cette obligation par l'emploi direct. Les commandes de prestations auprès d'entreprises adaptées ne sont plus comptabilisées pour le calcul du taux d'emploi.



Il est à noter que la Ville consacre un poste à temps complet à l'accompagnement des agents en situation de reclassement professionnel.

### Les aménagements de poste

La Ville, en lien avec la médecine de travail, voire l'ergonome, procède à l'adaptation des postes de travail, que les agents soient en situation de handicap, ou qu'il s'agisse d'aménagements préventifs.

Les coûts d'aménagements peuvent être éligibles à des aides du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). La DRH a également un budget annuel de **10 000 €** pour les coûts qui n'auraient pas été anticipés dans les budgets de fonctionnement des services.

En 2024, une formation de sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap pour les professionnels de la Ville a été relancée. Cette formation a été construite avec le CNFPT et les associations œuvrant dans ce domaine.

## 8 . L'EMPLOI

### Le DUO DAY, le 21 novembre 2024

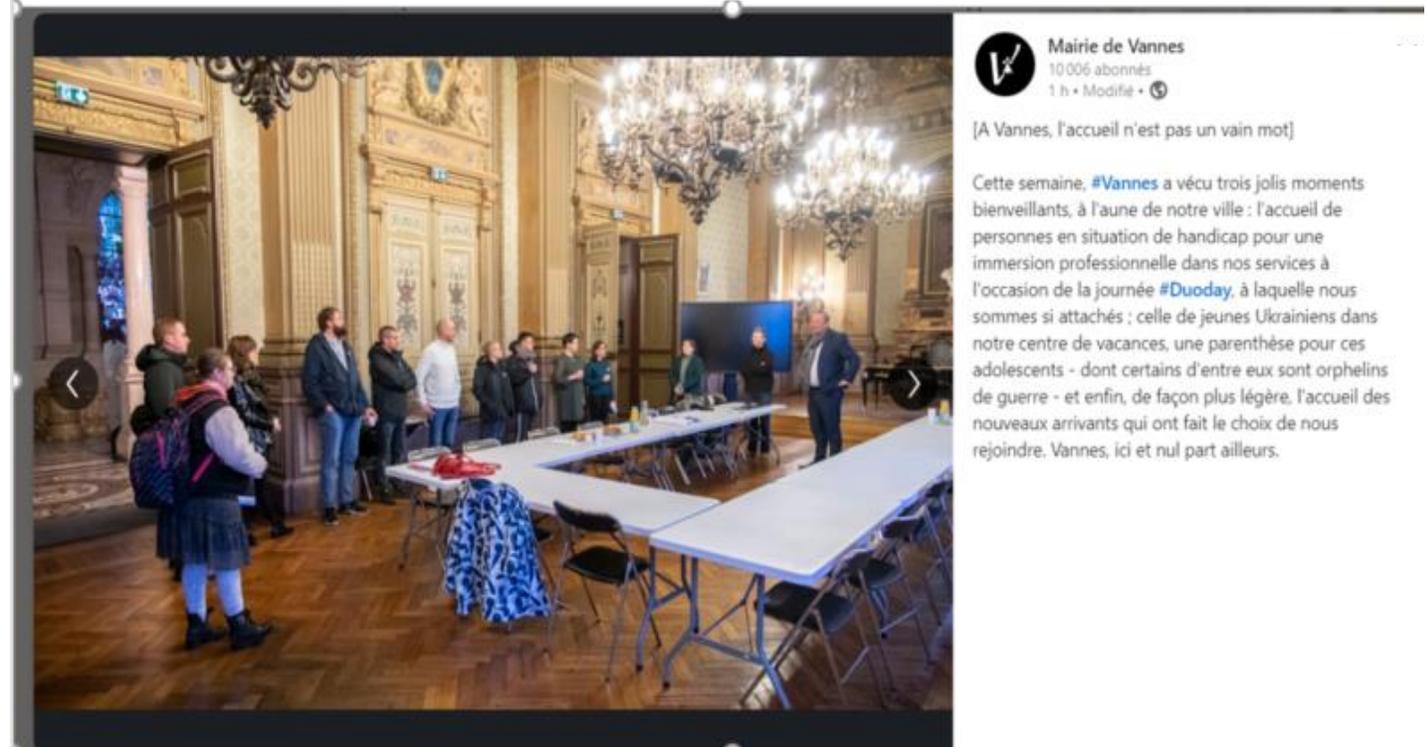
Cette journée nationale vise à encourager les entreprises et administrations à accueillir des personnes en situation de handicap afin de leur permettre de découvrir un métier ou conforter un choix de réorientation professionnelle.

Cette année, la Ville et le CCAS ont proposé 18 offres d'accueil qui se sont concrétisées pour 09 personnes.

Le bilan de cette journée est particulièrement positif :

- Grande satisfaction des stagiaires et des accueillants,
- Richesse des échanges et du partage d'expériences.

L'idée d'une prochaine édition sur une journée supplémentaire en s'appuyant sur la plateforme nationale est évoquée.

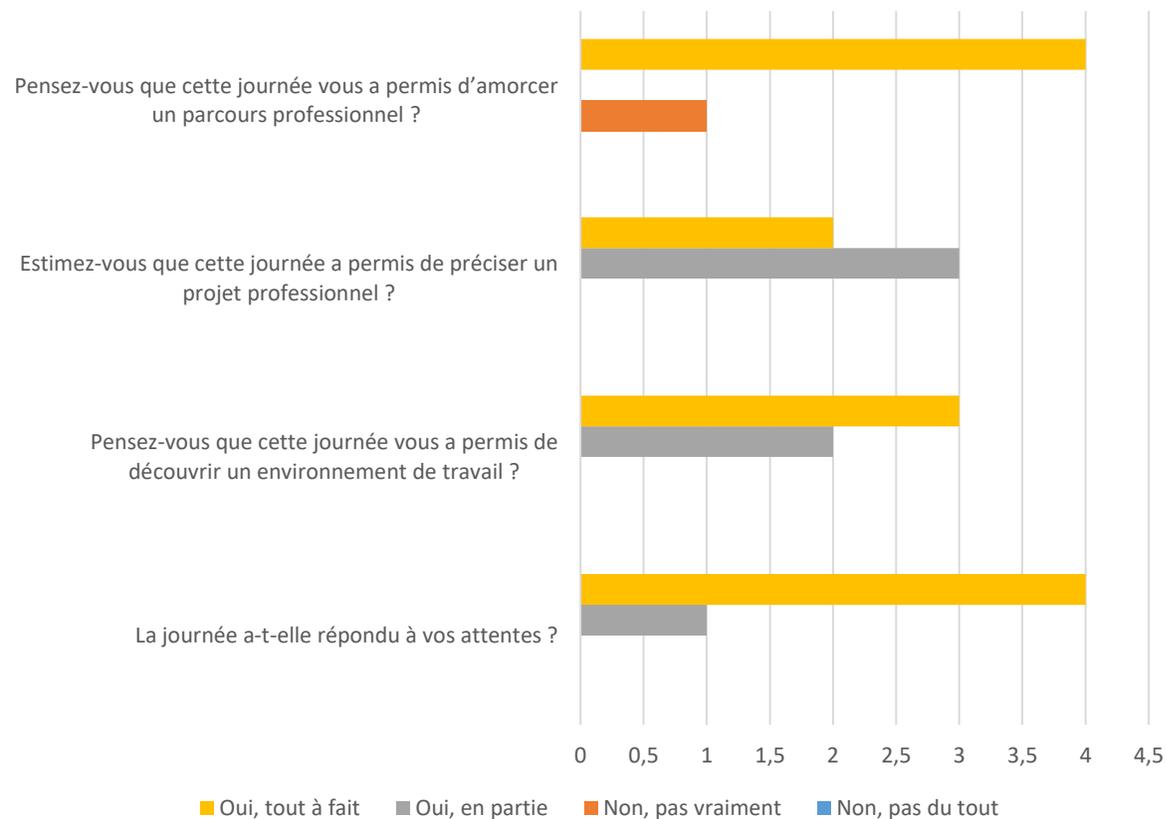


## 8 . L'EMPLOI

# DuoDay 2024



### Bilan du projet professionnel



La Ville de Vannes a également participé au DuoDay 2024, en accueillant six personnes. | VILLE DE VANNES

## 8 . L'EMPLOI

Le 22 novembre 2024, la SASP « Rugby Club Vannes » a organisé « un essai pour l'emploi » dont l'objectif est de réduire les préjugés des employeurs vis-à-vis des travailleurs en situation de handicap. Plusieurs employeurs ont pu faire part de leur expérience lors de cette journée.



Intervention de Monsieur Le Préfet



Intervention de la DRH de la Ville de Vannes

## 9. LES INITIATIVES, CONVENTIONS ET SOUTIENS

La Ville est engagée auprès de nombreuses associations via le versement de subventions de fonctionnement : le montant total 2024 atteint **6 330 €**.

Un chèque « Miel de Vannes » d'une valeur de **1 466 €** a été attribué à l'association Trisomie 21 Morbihan.



### La médiation numérique Eole de l'association Valentin Haüy

En partenariat avec le réseau des médiathèques, l'association propose aux vannetais un accès illimité à la médiathèque numérique Eole sur laquelle plus de 30 000 livres audio sont répertoriés.

### L'Association François Aupetit (AFA)

La convention signée entre l'AFA et la Ville permet aux adhérents de l'association, patients atteints de la maladie de Cröhn ou de rectocolite hémorragique, d'accéder aux toilettes des bâtiments municipaux et des commerces. Des stickers ont été apposés sur les bâtiments municipaux pour mieux repérer les sites en 2022.

### L'Association UNADEV

La convention a permis l'installation d'un matériel informatique complet pour les personnes avec un handicap visuel au sein de la médiathèque de Beupré-Tohannic.

En 2024, dans le cadre des mesures sociales dans les marchés, **2 marchés réservés** ont été conclus dans le champ du handicap :

- Fourniture de produits d'entretien
- Entretien des cimetières

## Chapitre 4

# LES ACTIONS PORTEES PAR LA CCA



# LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE (CCA)

La CCA a été installée pour la première fois en 2015.

Cette commission rassemble 24 membres : 12 élus municipaux et 12 représentants du secteur associatif ou d'organismes compétents en matière d'accessibilité. Volontairement ouverte au-delà du handicap, elle associe aussi des représentants des aînés et des jeunes.

Les groupes de travail ont été installés le **1<sup>er</sup> février 2021** sur plusieurs sujets :

- Le recensement du logement accessible
- L'accès aux soins des personnes en situation de handicap
- La sensibilisation du grand public au handicap
- La marque Tourisme et Handicap pour l'aire de jeux inclusive

# LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE (CCA)

Concernant **le recensement des logements accessibles**, un groupe de travail issu de la CCA a travaillé avec les services de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération pour élaborer un questionnaire commun à destination des bailleurs sociaux.

Un questionnaire pour recenser les logements accessibles a été élaboré.

Les principaux bailleurs du territoire ont été rencontrés à plusieurs reprises et ont fait savoir que ce travail avait aussi été engagé par Lorient Agglomération.

En 2024, afin d'harmoniser les pratiques, le groupe de travail s'est rapproché de Lorient Agglomération qui dans le cadre de l'appel à projet « Handicap, Innovation, Territoire » (HIT) est accompagné par un ergothérapeute. Une de ses missions est le recensement des logements accessibles.

La concertation se poursuit.

## **Rapport de l'accessibilité 2024 – Ville de Vannes**

